

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 115 517 700 Website: www.au.int

1. Commissaire chargé(e) de la santé, des affaires humanitaires et du développement social (HHS)

Profil du poste			
Rend compte au	Président de la Commission de l'Union africaine	Direction/Département	Santé, affaires humanitaires et développement social (HHS)
Nombre de subordonnés directs	Deux (2) Directeurs	Division	N/A
Nombre de directions et d'agences	2 Directions et 8 bureaux/agences techniques spécialisés	Famille d'emploi	Fonctionnaire élu
Catégorie du poste	SP3	Niveau	Six (6)
Lieu :	Addis-Abeba, Éthiopie		

Valeurs de l'UA	<ul style="list-style-type: none">• Penser à l'Afrique avant tout• Intégrité et impartialité• Efficacité et professionnalisme	<ul style="list-style-type: none">• Transparence et responsabilité• Respect de la diversité et du travail d'équipe• Partage d'informations et de connaissances
-----------------	---	--

Contexte

Sous l'autorité du président de la Commission de l'UA, le titulaire de ce poste est chargé de piloter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, programmes et stratégies en matière de santé, d'affaires humanitaires et de développement social, conformément aux aspirations de l'Agenda 2063, aux plans à moyen terme associés et aux autres cadres juridiques et politiques clés du continent. Il/elle joue un rôle de premier plan dans les discussions avec les États membres de l'UA et les partenaires stratégiques en vue de la réalisation des priorités continentales du portefeuille. Le commissaire doit être très attaché aux valeurs panafricaines et aux principes directeurs de l'Union africaine.

Principales fonctions

- a) Définir les objectifs généraux du portefeuille Santé, affaires humanitaires et développement social conformément à l'Agenda 2063 de l'UA ;
- b) Définir des objectifs de performance annuels relatif au portefeuille « santé, affaires humanitaires et développement social » et rend compte des progrès annuels aux comités techniques spécialisés et aux organes politiques de l'UA ;
- c) Adresser des rapports réguliers au Président ou à la Présidente de la Commission sur l'exécution du portefeuille ;
- d) Mener des discussions et assurer une collaboration efficaces et de façon régulière avec le COREP et les sous-comités respectifs, et leur faire rapport en temps opportun ;
- e) Jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle de l'UA en tant que membre de l'équipe dirigeante ;
- f) Assurer le leadership et l'orientation des administrateurs dans la mise en œuvre des politiques et des programmes contenus dans le portefeuille ;
- g) Collaborer avec les États membres afin de poursuivre le travail de la Commission visant à promouvoir la domestication par les États membres de l'Agenda 2063 de l'UA aux niveaux régional et national;
- h) Mener les négociations de partenariat et la mobilisation des ressources avec les partenaires stratégiques en vue de financer les programmes et les priorités continentaux
- i) Coordonner les comités techniques spécialisés pour promouvoir la réalisation du mandat du département ;
- j) Renforcer les initiatives de coordination, de coopération et d'intégration régionales et assure une répartition efficace du travail avec les États membres et les communautés économiques régionales
- k) Assurer une collaboration efficace dans l'élaboration des programmes avec l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD)
- l) Collaborer avec les autres membres de l'équipe de direction pour assurer la cohérence stratégique et la synergie globale dans la mise en œuvre du programme de la Commission et l'obtention de résultats à fort impact pour le continent ;
- m) Promouvoir une culture de gestion des connaissances par la promotion de la recherche et des publications qui assureront le partage et le transfert des connaissances au sein du département et avec les autres départements de la Commission ; et
- n) Superviser les directeurs et inspirer des performances et des prestations de haut niveau dans l'ensemble du portefeuille.

Responsabilités spécifiques

- a) Diriger les efforts de plaidoyer en faveur de l'élaboration de principes politiques communs dans les secteurs liés à la santé afin d'encourager les investissements des États membres dans les soins de santé ;
- b) Assurer la mise en place de mécanismes de responsabilité à l'échelle du continent pour suivre la mise en œuvre des engagements continentaux et mener une action de sensibilisation permanente au niveau politique sur les questions stratégiques en matière de soins de santé qui touchent conjointement les États membres de l'UA ;
- c) Jouer un rôle de premier plan dans la facilitation d'un consensus africain sur les actions stratégiques clés dans le contexte du cadre catalytique de l'UA pour éradiquer le sida, la tuberculose et le paludisme d'ici 2 030 afin d'intensifier la mise en œuvre des engagements de la déclaration d'Abuja de 2 013 visant à mettre fin au sida, à la tuberculose et au paludisme en tant que menaces pour la santé publique ;
- d) Coordonner la réponse continentale et la préparation aux menaces émergentes pour la santé et aux pandémies, y compris la recherche et le développement médical et pharmaceutique ; initier des discussions avec les États membres sur les articles du Protocole de l'UA sur les droits des personnes vivant avec un handicap pour promouvoir, protéger et garantir la pleine jouissance des droits de l'homme par toutes les personnes handicapées et pour garantir le respect de leur dignité inhérente ;
- e) Jouer un rôle de premier plan dans l'adoption des mesures nécessaires par les États membres en vue d'atteindre les objectifs des dispositions de la Charte africaine sur le bien-être de l'enfant afin de faciliter la reconnaissance des droits, des libertés et des devoirs des enfants tels que consacrés dans la Charte ;
- f) Se faire le/la champion(ne) de la création de réseaux d'États membres de l'UA pour tirer parti des synergies dans la lutte et le contrôle de l'abus des drogues et la prévention du crime ;
- g) Assurer la création et l'expansion de centres de migration dans les États membres de l'UA afin de favoriser la lutte contre la traite des êtres humains et l'immigration clandestine par la prise de décisions fondées sur des données concernant les migrants ;
- h) Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de politiques sur les questions relatives à la diaspora afin d'inciter les africains vivant dans la diaspora à transférer des connaissances et du savoir-faire technique aux États membres et de réduire les coûts des transferts de fonds de la diaspora vers l'Afrique en collaboration avec les banques centrales africaines ;
- i) Promouvoir le sport et l'éducation physique dans les États membres en travaillant en étroite collaboration avec les États membres et les partenaires pour plaider en faveur de la mise en place de politiques et de programmes pertinents ;
- j) Jouer un rôle de premier plan dans les discussions avec les États membres pour identifier les nouveaux problèmes sociaux tels que la cybersécurité et l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants en ligne, afin de faciliter l'élaboration et l'adoption de cadres politiques et de programmes visant à faire face à ces nouveaux problèmes ;
- k) Promouvoir le patrimoine culturel du peuple africain en favorisant le rapatriement des objets d'art africains et la création de musées africains pour conserver et entretenir la richesse culturelle africaine ; et
- l) Mener les efforts de plaidoyer en faveur de la résolution des problèmes liés à l'emploi, tels que la mise en adéquation de l'éducation africaine au marché du travail, le perfectionnement de la main-d'œuvre et la création de nouveaux emplois par les États membres de l'UA en collaboration avec le département de l'éducation, de la science et de la technologie, l'Organisation internationale du travail et d'autres partenaires concernés.

Relations clés

Relations internes

- Conseil exécutif de l'Union africaine
- Comité des représentants permanents
- Autres organes de l'AU
- Comités techniques spécialisés
- AUDA-NEPAD
- Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)
- Président(e)
- Vice-président
- Directeur général
- Autres commissaires
- Directions des services d'appui

Relations externes

Guidées par le souci des institutions politiques pertinentes en matière de souveraineté et d'affirmation de l'Afrique

- États membres de l'UA
- Communautés économiques régionales (CER)
- Partenaires internationaux du développement
- Agences des Nations Unies et Banque africaine de développement
- Organes de sécurité de l'ONU ;
- Secteur privé africain
- Organisations de la société civile
- Institutions de recherche et groupes de réflexion africains sur les politiques

Exigences académiques

- Master en sciences médicales ou de la santé, en sciences sociales, en études du développement ou dans un domaine étroitement lié délivrée par une institution reconnue.
- Un doctorat en sciences de la santé, en santé publique, en sciences sociales, en études du développement ou dans un domaine étroitement lié, délivrée par une institution reconnue constitue un avantage supplémentaire.

Expérience pertinente

- Avoir au moins dix-huit (18) ans d'expérience professionnelle pertinente avec au moins dix (10) ans dans un poste de direction, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou un gouvernement national/ fonction publique, une institution internationale ou régionale

Langue(s)

- Avoir une parfaite maîtrise de l'une des langues de travail de l'UA. La maîtrise d'une autre langue utilisée par l'UA est souhaitable

Compétences requises

- Expérience avérée en matière de leadership avec une vision stratégique et des compétences avérées dans la gestion d'organisations complexes au niveau national, régional ou international ;
- Expérience avérée en matière d'établissement de normes claires de responsabilité, de probité, d'optimisation des ressources et de gestion des risques et de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption ; de garantie d'une gestion financière saine et transparente ; et d'amélioration continue, d'impact, d'efficacité et d'efficacité ;
- Expérience avérée en matière de leadership intellectuel, de créativité et de capacité à proposer de nouvelles idées et à trouver de nouvelles façons de travailler au-delà des cloisonnements, de manière complémentaire et synergique, pour une Afrique prospère et pacifique ;
- Expérience éprouvée en matière de gestion du changement et de réalisations au niveau régional, national ou international, avec une forte mobilisation des ressources et des compétences politiques et diplomatiques ;
- Capacité avérée à diriger une équipe multiculturelle et à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation ;
- Capacité avérée d'inspirer, d'encourager, de créer un climat de confiance et d'établir un consensus, de stimuler des campagnes efficaces et de susciter une action collective au sein d'un large éventail de personnes et d'organisations ; et

Compétences en leadership

- **Orientation stratégique** : - Déterminer et décrire les priorités stratégiques du portefeuille et faire correspondre l'objectif du portefeuille à celui de la vision et des valeurs de l'organisation au sens large. Inspirer les autres et l'organisation à dépasser les attentes. Identifier et hiérarchiser de manière proactive les principales questions en jeu afin de faciliter la prise de décisions par les dirigeants et prendre des décisions éclairées, efficaces et opportunes, même lorsque les données sont limitées ou que les solutions produisent des conséquences désagréables ; percevoir l'impact et les implications des décisions.
- **Développement de la capacité organisationnelle** : - Promouvoir et stimuler l'apprentissage et le développement organisationnel afin de s'assurer que le portefeuille est bien positionné pour répondre aux besoins futurs en matière de leadership et encadrer les autres afin d'améliorer leur développement.
- **Leadership en matière de changement** : - Jouer un rôle de catalyseur pour le changement organisationnel. Influencer les autres acteurs à traduire la vision en action, identifier les opportunités de changement et se porter garant des initiatives de changement organisationnel - cherche constamment des moyens d'améliorer le portefeuille ou l'organisation. Comprendre plusieurs cadres culturels, valeurs et normes. Faire preuve de la capacité à adapter son style face aux multiples dimensions culturelles afin d'être efficace dans tous les contextes culturels. Être capable de résoudre les conflits résultant d'objectifs concurrents, de ressources limitées ou de perspectives différentes et recherche des solutions amiables
- **Gestion stratégique des risques** : - Gérer la réputation de l'organisation et du portefeuille en prenant des décisions éclairées en matière de risque et en utilisant un jugement raisonné dans des situations très complexes sur la base d'une évaluation des risques et des avantages, des impacts.
- **Éthique et intégrité** : maintenir les normes d'éthique et d'intégrité les plus élevées et inspirer les membres de l'équipe à faire de même.

Compétences de base

- **Établissement de partenariats** : - Développer des réseaux et nouer des alliances ; collaborer au-delà des frontières pour établir des relations stratégiques et atteindre des objectifs communs afin de promouvoir les objectifs organisationnels grâce à un engagement proactif avec les principales parties prenantes. Percevoir la réalité organisationnelle et politique et agir en conséquence.
- **Promouvoir la culture de responsabilité** : - Déterminer les objectifs, fixer les priorités, définir des objectifs à plus long terme et influencer de manière proactive la façon dont les ressources, les services, etc. sont réorganisés pour atteindre les objectifs et proposer des recommandations sur les questions de responsabilité en matière d'amélioration. Se responsabiliser et responsabiliser les autres en ce qui concerne les résultats mesurables de haute qualité, opportuns et rentables.
- **Facilité d'apprentissage et résilience** : - S'engager dans des activités systématiques et de développement en conformité avec les besoins stratégiques de l'organisation. Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement continu dans toute l'organisation, définir des objectifs personnels et professionnels et prendre des décisions de planification de carrière perspicaces en vue d'atteindre (ou de modifier) ces objectifs. Faire face efficacement à la pression ; rester optimiste et persistant, même dans l'adversité. Se remettre rapidement des revers.
- **Communication avec impact** : - Faire preuve d'autorité, de crédibilité et influencer les décideurs exécutifs externes dans le but d'atteindre des objectifs significatifs. Utiliser un pouvoir personnel plutôt que positionnel pour influencer et motiver les autres à obtenir des résultats et présenter les points clés d'un argument de manière convaincante. Assurer la négociation et la facilitation en cas de différences culturelles, de conflits, de tensions ou de malentendus.

Compétences fonctionnelles

- **Réflexion conceptuelle** - Créer de nouveaux concepts qui ne sont pas évidents pour les autres pour réfléchir aux questions et/ou résoudre les problèmes.
- **Partage des connaissances professionnelles** : - Promouvoir et favoriser une culture riche en connaissances et en informations en s'engageant avec des leaders d'opinion à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.
- **Recherche de résultats** : - Imposer des normes de performance élevées, de la fixation d'objectifs à l'amélioration continue. Engager d'importantes ressources et/ou du temps (face à l'incertitude) pour améliorer les performances, atteindre un objectif ambitieux et mettre en œuvre des solutions innovantes.
- **Favorise l'innovation** : - Développer de nouvelles perspectives sur les situations ; remettre en question les approches conventionnelles ; encourager de nouvelles idées et innovations ; concevoir et mettre en œuvre des programmes/processus nouveaux ou de pointe pour la performance globale de l'organisation et du portefeuille.

Remarque

Les exigences et responsabilités contenues dans cette description de poste ne créent pas un contrat de travail et ne sont pas censées être exhaustives. Elles peuvent être modifiées par le supérieur hiérarchique en cours d'emploi, en fonction des besoins.

Les nominations régionales doivent être remises à la Commission (Bureau du Conseiller Juridique) en mains propres dans des enveloppes scellées au plus tard à 17 heures (heure d'Addis-Abeba) le 6 août 2024.